

# ACCUEIL D'ETUDIANT·E EN STAGE

## Année universitaire 2021-2022

Un·e étudiant·e de 2<sup>e</sup> année du département informatique de l'I.U.T. Grand Ouest Normandie répond à une offre de stage de votre organisation ou fait acte de candidature pour un stage dans votre organisation. Le présent document a pour but de vous informer en vue de son accueil en tant que stagiaire.

### 1 - Formation

La formation informatique dispensée à l'I.U.T. s'inscrit dans le cadre d'un programme pédagogique national avec adaptations locales. Cette formation vise une insertion professionnelle de niveau analyste-programmeur. Elle comporte, à part égale, des enseignements généraux et des enseignements dans la spécialité, tous dispensés en quatre semestres.

#### a) Enseignements généraux :

- 1/3 du temps est consacré aux mathématiques (générales et plus spécifiques à l'informatique)
- 1/3 du temps est consacré à l'économie, l'organisation et la gestion des entreprises
- 1/3 du temps est consacré à l'anglais et aux techniques d'expression et de communication

#### b) Disciplines de l'informatique :

- Algorithmique - Programmation - Langages
  - o Langage C, Java
- Architecture matérielle - Systèmes d'exploitation - Réseaux
  - o Architecture des ordinateurs : codage de l'information, portes logiques, architectures générales
  - o Systèmes d'exploitation : GNU/Linux
  - o Réseaux : architecture - administration, matériel (configuration de routeurs et commutateurs Cisco), programmation (TCP/IP), Ethernet, WLAN, modèle OSI, IP, TCP/UDP
- Web - Internet - Mobilité
  - o Développement web : HTML, CSS, PHP, Javascript, XML
- Systèmes de gestion de bases de données
  - o Bases de données Oracle (SQL, PL/SQL), MySQL
- Analyse, conception et développement d'applications
  - o Modélisation des systèmes d'information (Merise, UML, BPMN)
  - o Interface Homme-Machine
  - o Patrons de conception
  - o Méthodologie de la production d'application (exigences et leur traçabilité, tests et campagne de tests, spécifications, tests unitaires automatisés, qualité et métriques, gestion de versions, gestion des tests de validation)

Au semestre 4, en plus de 2 modules de tronc commun (Expression-communication et Anglais), les étudiants suivent un parcours comprenant 5 modules d'informatique et 2 modules de "Culture scientifique, sociale et humaine". Trois parcours sont proposés :

- Parcours 1 :
  - o Administration système et réseau
  - o Programmation répartie
  - o Programmation web - client riche
  - o Conception et développement d'applications mobiles
  - o Gestion des données dans le décisionnel
  - o Lancement de produit logiciel
  - o Recherche opérationnelle et aide à la décision

- Parcours 2 :
  - Services Web et Big Data
  - Programmation web - framework
  - Programmation web - client riche
  - Conception et développement d'applications mobiles
  - Gestion de contenu
  - Fondement de l'informatique décisionnelle
  - Recherche opérationnelle et aide à la décision
- Parcours 3 :
  - Optimisation de code
  - Introduction à l'Intelligence Artificielle
  - Système embarqué
  - Compléments d'algorithmique
  - Fouille de données
  - Culture d'entreprise et management des hommes
  - Compléments de mathématiques en algèbre linéaire

## 2 - Stage

Le stage, d'au moins 10 semaines, constitue un premier contact avec la réalité de la profession. Il doit permettre à l'étudiant·e stagiaire d'effectuer une synthèse des connaissances acquises à l'I.U.T., de prendre conscience de l'environnement socioprofessionnel et de préciser ses aptitudes personnelles.

Sur le plan juridique, un stage fait l'objet d'une convention conclue entre l'organisation d'accueil, l'I.U.T. et le stagiaire. Il est soumis à une obligation d'encadrement par un maître de stage - membre de l'organisation d'accueil, et un tuteur - membre de l'I.U.T. Dans la fonction publique ou dans une organisation relevant du secteur privé, tout stage d'une durée d'au moins deux mois est soumis à l'obligation de gratification<sup>1 2 3 4</sup>. La gratification obligatoire est fixée à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale.

## 3 - Souhaits de l'équipe pédagogique en matière de stage

Un stage de fin d'études doit permettre à l'étudiant·e stagiaire de faire la preuve de ses aptitudes techniques par une implication professionnelle dans l'organisation d'accueil. Il ne s'agit donc pas d'une période d'observation mais d'un travail qui fait d'ailleurs l'objet de la rédaction d'un rapport et d'une soutenance orale.

Sur le plan de la scolarité, le stage fait l'objet d'une évaluation, à laquelle le maître de stage est associé. Cette évaluation est prise en compte dans la délibération du jury d'attribution du diplôme.

L'organisation d'accueil doit faire effectuer le stage dans ses locaux sur toute la durée du stage avec un poste de travail à disposition. Le télétravail n'est pas accepté.

**Responsable des stages**  
**Philippe BRUTUS**  
**philippe.brutus@unicaen.fr**

**Cheffe de Département**  
**Fabienne JORT**

- 1 Loi n°2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances
- 2 Décret n°2009-885 du 21 juillet 2009 relatif aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur en stage dans les administrations et établissements publics de l'Etat ne présentant pas un caractère industriel et commercial
- 3 Décret n°2008-96 du 31 janvier 2008 relatif à la gratification et au suivi des stages en entreprise
- 4 Loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie